

Questions de Solidaraires CCRF & SCL Comité Technique SCL du jeudi 3 février 2022

Schéma d'emplois 2022/PEA 2022, exécution du budget de 2021

Nous aimerions savoir pourquoi le budget consacré au matériel subit une telle diminution ?

Année	2021	2022	Ecart
Fonctionnement hors matériel	6 328 160	5 882 108	Baisse de 7,6 %
Total matériel	923 665	650 000	Baisse de 29%
Dont matériel amortissable	457 725	500 000	Augmentation de 9,4%
Dont matériel non amortissable	465 940	150 000	Baisse de 67%
Consommation	7 251 825	6 532 108	Baisse de 9,9%
Masse salariale	27 051 368	27 100 000	

Livret d'accueil

Document très complet mais il manque des éléments pratiques de la vie quotidienne de l'agent·e notamment sur la rémunération (salaire, primes, retenues, ...).

Lutte contre les discriminations

Les adresses mail et postales des personnes à contacter ne correspondent pas à celles indiquées sur alize.

Prévention, santé, sécurité

Il serait également nécessaire de rappeler dans cette partie, l'obligation pour les chefs de service prévue par l'article 2-1 du décret 82-453 : « Les chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. »

Questions diverses

- Solidaraires demande l'ouverture de négociations sociales au SCL, à l'image de ce qui se fait actuellement à la DGCCRF et à la Douane ?
- Des élections test seront-elles organisées au SCL ? Quels seraient les sites concernés ? Envisagez-vous d'ores et déjà des réunions élections ? Pour Solidaraires cela est indispensable et sans trop tarder. Concernant la formation au vote électronique prévue normalement le 17 mars au niveau Bercy, les OS du SCL y seront-elles associées ?
- Des problèmes de restauration ont été rencontrés par nos collègues du SCL (Lyon et Lille au moins), baisse de qualité de la prestation ou fermeture de restaurants sans qu'une réponse ne soit apportée notamment à Lille. Comment résoudre ces problèmes et à qui les collègues doivent ils s'adresser ?

Revendications de Solidaires dans le cadre des négociations

- Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT) : alignement sur le montant perçu par les agent-es de la DGFIP soit 106,76 € brut au lieu de 94,26 € aujourd'hui (cette indemnité compte pour la retraite).
- Revalorisation des barèmes indemnitaires A, B et C.
- Bien entendu, il s'agira aussi d'améliorer les carrières au travers des promotions intra et inter catégorielles.

Scolarité de Technicien·nes et Adjoint-es Techniques de Laboratoire

Les promotions TCN et ATL ont commencé leur formation théorique cette semaine. Les agents devaient être à Tourcoing mais la semaine dernière ils ont appris qu'ils seraient en visio/présentiel dans leur laboratoire respectif. Pouvez-vous nous indiquer comment va se passer la suite de leur formation ?

De plus, nous souhaitons vous faire remarquer que la formation en visio se fait obligatoirement avec caméra allumée et au laboratoire alors que les Ingénieur-es l'an dernier avaient pu effectuer leur formation depuis leur domicile. Solidaires regrette vivement cette différence de traitement entre les différentes catégories d'agent-es. L'administration accorde-t-elle sa confiance en fonction des catégories ? C'est en tout en cas l'impression donnée par cette décision.